

## Communication de Monsieur Jean-Marie Simon



Séance du 18 novembre 2011



### L'exposition « La cité moderne »

Les recherches récentes sur l'apparition de l'urbanisme en France font de l'exposition « La cité moderne » organisée à Nancy, une première nationale. Cette manifestation est un peu éclipsée dans la mémoire des Nancéiens, par la durée et le succès public de la grande exposition de 1909. En effet, l'exposition « la cité moderne » présentée à la Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que les 4 conférences qui l'accompagnent se déroulent en un temps limité du 4 au 13 mai 1913 et mobilisent un public plus restreint.

Elle est l'objet d'une préparation rigoureuse, traduisant un fort investissement de la Société Industrielle de l'Est et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Non seulement le président, François Villain et le secrétaire général, Louis Lafitte se rendent à Anvers en avril 1913 pour y rencontrer la Commission d'aménagement de l'agglomération Anversoise, mais surtout ils confient dès 1912, à Georges Hottenger (1864/1934) le soin d'organiser l'ensemble de la manifestation. Professeur de droit à l'université de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas, il participe activement à la section hygiène sociale du « Musée social ». Cet organisme créé à Paris en 1889 s'inscrit dans le cadre du mouvement Leplaysien, dont l'objet est l'amélioration des conditions d'existence des populations touchées par les évolutions économiques et urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle. Georges Hottenger qui a terminé en 1911 un vaste travail sur la transformation du pays de Briey sous l'effet du développement de la sidérurgie, prépare donc l'exposition nancéienne en effectuant un voyage en Angleterre pour y visiter les cités jardins, puis assiste au colloque de Düsseldorf de 1912

consacré au développement des villes et l'exposition lui fournit la trame générale de celle de Nancy.

Après une rapide synthèse de l'évolution des questions urbaines à la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur l'exemple nancéien, puis une description de l'exposition et un rappel des conférences, nous examinerons les différentes retombées de la manifestation en nous interrogeant sur l'actualité des questions soulevées par Georges Hottenger et les différents intervenants.

## **I. La situation à Nancy en matière d'urbanisme au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>**

### **Les plans d'alignement**

Nancy connaît au XIX<sup>e</sup> siècle une forte expansion démographique, d'abord dans les années 1830/ 1850, époque des grands travaux d'infrastructure, la ville passe de 35 000 à 45 000 habitants, puis de 1870 à 1914, la ville passe de 50 000 à 120 000 habitants, au final une population multipliée pratiquement par quatre en moins d'un siècle.

Comme les autres villes de France, Nancy a peu d'outils pour maîtriser son développement. Le plan d'alignement permet de protéger les espaces publics des empiètements des propriétaires privés, mais il s'applique uniquement aux parties construites et non aux secteurs d'extension urbaine. Pour ceux-ci la commune doit prendre en charge l'acquisition du foncier et les travaux de voirie, ou laisser l'opération à l'initiative privée éventuellement en l'accompagnant par une participation à certains travaux, mais sans aucune possibilité de récupérer la plus-value apportée aux terrains devenus constructibles.

Le plan d'alignement de Nancy approuvé en 1846 par une ordonnance royale s'avère très vite insuffisant. La ville décide donc en 1863 de reprendre un nouveau plan d'alignement comportant quelques grands projets, dont une voie partant de la Pépinière, passant devant Saint-Epvre pour rejoindre le cours Léopold et le quartier de la manufacture alors en construction. Le plan est arrêté en 1869 et intègre quelques projets de percements de voies autour de la gare, et dans le quartier Saint-Georges pour rejoindre le « Quai Lobau ». Mais Monsieur le Préfet refuse d'approuver ce plan et celui de 1846 reste donc applicable. Le représentant de l'État est en effet très strict sur les possibilités d'intervention de la ville, et s'oppose d'ailleurs, quelques années plus tard, à ce que Nancy puisse s'appuyer sur un décret de 1852 qui permettait à la ville de Paris d'exproprier l'ensemble de l'entité foncière et non seulement la partie frappée par l'alignement.

## **Le financement des opérations**

Lorsque la ville décide en 1860, d'engager une partie d'un emprunt pour acquérir le foncier nécessaire à la création de nouvelles rues, le représentant de l'État s'oppose encore à cette demande et exige que les fonds soient exclusivement affectés aux équipements et travaux d'infrastructure. La situation financière de la Ville de Nancy s'aggrave après la guerre de 70 et les emprunts sont destinés prioritairement aux équipements publics écoles et dispositifs d'assainissement.

Ces conditions difficiles, absences de cadres législatifs permettant les interventions directes, absence de moyens financiers, contrôles permanents et tatillons de l'État participent à l'instabilité des équipes municipales. De 1871 à 1888 les ambitions urbaines se réduisent peu à peu, de 1888 à 1904 l'équipe conduite par Maringer donne la priorité aux équipements et à l'assainissement, laissant à l'initiative privée le soin d'équiper les terrains destinés à la croissance urbaine. L'équipe municipale suivante, de Ludovic Beauchet tente de reprendre une certaine maîtrise des opérations et pour contrôler indirectement les ouvertures de rues, participe pour moitié au financement des travaux. Mais, cette politique est jugée dispendieuse et l'équipe connaît un échec aux élections municipales suivantes.

## **L'implication de la société civile pour une recherche de qualité urbaine**

Quelques propriétaires et promoteurs privés réalisent des opérations de qualité dont les plus célèbres sont le parc de Saurupt et la rue Félix Faure en 1901, mais ces opérations se font toujours dans le cadre des unités foncières existantes. Par-delà ces interventions, la Société Industrielle de l'Est en lien avec la Société des Architectes s'investit dans le débat et engage de sa propre initiative des études urbaines sur des secteurs considérés comme prioritaires. Une « mission » est confiée dès 1910 à Pierre Lebourgeois pour établir un plan de restructuration du quartier Saint-Thiebault. Deux ans plus tard, Georges Hottenger organise à la demande de la Société Industrielle de l'Est deux conférences le 23 décembre 1912 et le 13 janvier 1913, qui mettent en avant la situation « dramatique » de Nancy au regard des villes européennes allemandes ou anglaises qui réalisent à la même époque de vastes opérations d'urbanisme. C'est au cours de ces conférences qu'est annoncée l'exposition de 1913 sur « La cité moderne ».

## II. Le contenu de l'exposition

L'exposition installée dans le nouveau bâtiment de la Chambre de Commerce reprend la trame de l'exposition de Düsseldorf dans laquelle l'approche de la ville dépasse la simple question des formes urbaines et aborde les matériaux de construction, les transports, l'économie générale et les formations indispensables à des pratiques urbaines et de l'habitat « saines et hygiéniques ».

### *Première section: Les plans et les réflexions urbaines*

Les plans de villes accompagnés de monographies constituent la partie principale de l'exposition qui débute par les réalisations des entreprises sidérurgiques dans le Pays Haut à Mont-Saint-Martin, Piennes, et par développement tout particulier donné à l'opération de Mancieulles. Conçu par les architectes Hornecker et Duquesnes, cet aménagement est l'exemple d'une opération d'urbanisme globale. Le carreau de mine, et toutes les installations industrielles sont localisés dans un vallon, alors qu'une cité jardin est située sur le versant Sud d'un vallon voisin et qu'un quartier central, constitué d'immeubles urbains, relie le vieux village à la cité nouvelle. L'ensemble intègre une forte dimension paysagère avec la plantation de 35 ha de forêt, des espaces publics enherbés et arborés et un « accompagnement » des ouvriers pour l'entretien des jardins attenants aux maisons. On retrouve ici une hiérarchie des espaces verts, telle que souhaitée par Jean-Claude Nicolas Forestier dès 1908 dans son ouvrage « Grandes villes et système de parcs ».

Les travaux menés dans une dizaine de villes françaises sont ensuite exposés. Pour certains il s'agit d'approches historiques illustrant des étapes de croissance sans proposer de projet particulier, Chambéry, Lille, Melun... Par contre plusieurs grands projets urbains sont présentés, Dunkerque par A. Agache, Reims par Redont, Nice par De Souza. Nancy fait l'objet d'un traitement particulier avec une vaste approche historique et la présentation de quelques opérations d'urbanisme, le Parc de Saurupt d'Emile André et Henry Gutton, le projet de restructuration du quartier Saint-Thiebault par Lebourgeois, et le quartier de Nancy thermal. Mais l'évènement principal est la présentation d'un plan d'extension de Nancy réalisé pour l'occasion par la Société des Architectes de l'Est, à la demande de la Société Industrielle de l'Est. Œuvre sans doute collective, ce plan est la première proposition cohérente d'un grand Nancy. Un boulevard démarre de la Pépinière, traverse la place Godefroid de Bouillon pour rejoindre le bas de Laxou, où s'organise une grande place. Ce boulevard repart ensuite vers le sud préfigurant l'actuel boulevard des Aiguillettes distribuant des cités jardins, pour rejoindre finalement Jarville en passant devant le cimetière du Sud. Ce plan qui donne une cohérence d'ensemble à des projets dont certains existaient depuis 1846 est subventionné à hauteur de 2 000 francs par la Ville

de Nancy. Ce plan n'a pas vocation à être immédiatement opérationnel, mais plutôt d'être le support d'un débat jugé indispensable, il sera exposé à ce titre au congrès de Lyon en 1914, puis à Paris en 1915.

Le troisième volet de cette section présente les travaux de villes étrangères, et les projets des grands professionnels français, Agache à Canberra, Redont à Bucarest, Prost à Anvers... Tous trois membres actifs du « Musée social »

### *Deuxième section : Les cités jardins et les logements ouvriers*

Les cités jardins sont présentées par l'association des « cités jardins de France » et illustrées par des photographies d'opérations anglaises, américaines, suisses. Des bureaux de bienfaisance des organismes Habitations à bon marché, ou des coopératives comme « Ma bicoque » affichent photos et plans de leurs réalisations. Les immeubles Saverne et Solignac, construits boulevard Lobau et dessinés par Lucien Weissenburger démontrent les efforts Nancéiens en matière de logement social.

### *Troisième section : « Hygiène des villes et des habitations »*

Cette section est placée sous la responsabilité d'industriels et d'entreprises. Les aciéries de Longwy et les fonderies de Pont-à-Mousson présentent l'ensemble des produits destinés à une construction saine : poutrelles, briques, agglomérés... Le stand de Pont-à-Mousson est particulièrement remarqué grâce à un projet de maison moderne avec une toiture terrasse constituant l'accès principal et destiné aux « engins volants », cette disposition permet d'échapper aux miasmes des rues désormais réservées aux services. Une dizaine d'autres entreprises, du bâtiment, France Lanord, Cayotte, Perbal, les céramiques de Rambervillers exposent des photographies ou des maquettes de chantiers et de réalisations... La qualité des eaux, de l'air et de la lumière permise par ces nouveaux matériaux devient le fondement d'une maison et d'une ville « hygiéniques ».

### *Quatrième section : Les enseignements professionnels et de l'hygiène sociale*

Les structures d'enseignement des métiers du bâtiment de Meurthe-et-Moselle présentent l'ensemble de leurs formations, mais l'enseignement ménager est particulièrement mis en valeur. Cet enseignement étant assuré dans les locaux de la Chambre de commerce, des visites sont organisées dans le cadre de l'exposition, en effet la qualité des tâches ménagères est indispensable pour que les conditions d'hygiène offertes par la construction et l'aménagement perdurent.

### *Les autres sections: Les transports, le tourisme, l'édition*

Enfin les derniers volets de l'exposition, sont le plus souvent présentés à travers un organisme ou une entreprise, par exemple la société des tramways vante son utilité pour permettre la dé-densification des centres, alors que Le Touring club de France insiste sur la dimension économique et urbaine du tourisme. Enfin, la société Berger Levraut présente tous les ouvrages qu'elle a édités et qui sont consacrés à ces nouvelles interrogations sur le devenir des villes.

### **III. Les conférences**

Durant l'exposition, quatre conférences sont données à l'Hôtel de Ville de Nancy. Deux sont l'occasion de la venue des principaux animateurs de la section hygiène du « Musée social », Georges Rissler et Alfred Agache. Georges Hottenger, quant à lui, donne une conférence qui s'inscrit dans le prolongement de celles données en décembre 1912 et janvier 1913 à la société industrielle. Paul Denis, archiviste Nancéien, est chargé par les organisateurs de retracer l'histoire de la Ville de Nancy. Ces conférences sont relatées dans le Bulletin de la Société Industrielle de l'Est, et un bref résumé dans l'ordre dans lequel elles se sont déroulées permet de saisir, tout comme les projets exposés, la problématique générale et l'exigence intellectuelle des organisateurs de la manifestation.

#### **La conférence de Georges Rissler:**

##### **« les plans d'aménagement et d'extension »**

Georges Rissler, membre du conseil supérieur des habitations bon marché et président de la section d'hygiène du « Musée social », inaugure les conférences le premier dimanche avec une intervention sur le thème des plans d'aménagement et d'extension des villes. Il commence son propos en relatant son déplacement la veille dans le Pays Haut, où il découvre les réalisations récentes de Piennes et de Mancieulles, qu'il considère comme tout à fait exemplaires.

Il présente ensuite des statistiques mettant en lien direct « la proportion d'espaces libres et les taux de mortalité ». Comparaison entre Londres et Paris, trois fois plus d'espaces libres à Londres : une mortalité liée à la tuberculose trois fois plus faible. En centre-ville de Paris, la mortalité liée à la tuberculose est de 1/1000 dans les immeubles situés sur un square alors qu'elle est de 11/1000 en cœur d'îlot.

Une deuxième partie de l'exposé dresse l'inventaire des pays engagés dans la création de plan d'extension, la Suisse, L'Allemagne, mais aussi les États-Unis ; en soulignant les politiques d'acquisitions foncières qui accompagnent ces plans d'extension ainsi que les mesures prises pour la protection des forêts et des terres agricoles, et dans certains cas la création de parcs naturels.

En conclusion, l'intervenant souligne les difficultés rencontrées en France, en premier lieu la compétition entre les villes et les communes limitrophes et sollicite en conséquence, l'intervention des préfets pour supprimer certaines limites communales. Autre difficulté, l'insuffisance des lois sur l'expropriation et en particulier le blocage au Sénat de la loi sur l'expropriation pour cause d'insalubrité. Georges Rissler termine sa conférence par un appel à faire pression sur les parlementaires pour que cette loi, dite loi Siegfried puisse aboutir.

### **La conférence de Georges Hottenger :**

#### **« La cité moderne et ses fonctions »**

En préambule, le président Louis Villain, remercie Georges Hottenger pour son investissement dans la manifestation, tout en annonçant une conférence « refroidissante ». En effet le conférencier expose les difficultés auxquelles sont confrontées les cités françaises souhaitant prendre en main leur développement et assurer leurs nouvelles responsabilités.

Georges Hottenger débute son propos en affirmant le caractère tout à fait nouveau du phénomène de croissance urbaine, le développement industriel donne naissance à une situation originale créant de nouveaux besoins, et le conférencier dresse un inventaire exhaustif des différentes fonctions que la ville doit assumer. Aux fonctions traditionnelles administratives, état civil, gestion du domaine municipal, et la police municipale viennent s'adjoindre des services municipaux facultatifs, comme l'aide aux indigents, les hôpitaux et le logement social et enfin, troisième niveau « des industries municipalisées », eau, éclairage et transports. Ces dernières demandent à être traitées, en régie ou en concession, dans le cadre d'une gestion de nature économique. Malheureusement, cela s'avère particulièrement difficile en France. *« Les entreprises, que peuvent tenter avec succès les villes allemandes et anglaises deviendraient facilement ruineuses avec nos municipalités issues du suffrage universel et étroitement subordonnées à la tutelle de l'État et de sa bureaucratie ».*

Georges Hottenger se livre à une analyse comparée du fonctionnement des conseils municipaux des villes anglaises, allemandes et américaines. Il conclut son analyse en opposant les villes anglo-saxonnes et germaniques dans lesquelles *« la cité est un organisme social qui a sa constitution propre, ses droits, son autonomie »*, et la *« cité latine qui est le fruit d'une concession ou une délégation que lui en fait l'État »*, et cela quel que soit sa taille. Invoquant Le Play, il souligne que si la vie doit être simple dans les campagnes elle doit au contraire se compléter et s'amplifier dans les cités. Or *« Prenez n'importe quel texte légal, il n'y est question que de commune. Pas plus que le mot village le mot cité n'a un sens législatif et administratif »*. Cette centralisation impose une gestion administrative incompatible avec les exigences de la vie économique nécessaires au

fonctionnement de la cité moderne. Après avoir analysé quelques cas concrets de projets à Grenoble et Rennes qui n'ont pu aboutir pour des oppositions administratives, le conférencier souligne la difficulté de faire aboutir les projets de décentralisation et signale le comportement des hommes politiques français pour qui l'efficacité passe essentiellement par une reconnaissance nationale et cite en particulier Jules Ferry qui a cessé de soutenir le projet de décentralisation de Nancy de 1865, lors de son accession à des responsabilités nationales.

### **La conférence de Paul Denis, archiviste nancéien**

La conférence est introduite par M. le Doyen de la Faculté de lettres qui souligne l'intérêt de l'approche historique et géographique pour comprendre l'évolution des villes. « *L'étude rétrospective... commande d'interroger les conditions géographiques qui ont présidé à la naissance et au développement d'une ville, tâche qu'assume une discipline spéciale toute récente : déjà illustrée par des monographies suggestives* ». Cette discipline nouvelle n'est malheureusement pas nommée, on peut d'ailleurs souligner que le terme urbanisme apparu pour la première fois en 1910 dans des écrits de géographes n'est pas utilisé lors de la manifestation nancéienne.

La conférence retrace l'histoire de Nancy en décrivant les formes urbaines, des origines au début du XX<sup>e</sup> siècle, et décrit l'époque contemporaine par des statistiques sur la population et les équipements réalisés.

### **La conférence finale d'Alfred Agache**

L'intervenant situe son propos comme complément des conférences précédentes et décrit le rôle de « *l'architecte spécialiste des villes* ». Ce professionnel maîtrisant l'analyse des villes anciennes doit être capable d'une création synthétique, car la cité moderne sera un compromis entre le passé et les exigences de l'avenir. L'architecte est le plus à même à effectuer cette « *traduction en pittoresque et en beauté des nécessités concrètes relatives à l'habitation* ». À première vue les propos du conférencier semblent relever d'une lecture anthropomorphique dans laquelle la cité est assimilée à un organisme vivant, mais ils montrent aussi la présence de grandes catégories quasi Vitruviennes : solidité, fonctionnalité, esthétique :

La solidité et la physiologie urbaine : la circulation, grâce à des rues adaptées aux types de transport, la digestion, avec l'ensemble des réseaux de traitement des eaux usées, la respiration avec les espaces verts, avec une remarque sur l'importance des transports en commun « *qui permettent aux agglomérations de s'étendre très loin en conservant la coordination des monuments (la cathédrale, l'université, la bourse....* »



La psychologie et les fonctions urbaines: Il importe de bien connaître le « caractère de la ville ou du quartier, administratif, industriel, commercial, car suivant le caractère il y aura des possibilités d'intervention différentes, par exemple on ne déplace pas un marché.

L'esthétique urbaine: il ne suffit pas qu'un corps soit bien bâti, il faut aussi qu'il soit beau, et la réponse se trouve dans une démarche pittoresque, mais un pittoresque moderne, respectant dans une certaine mesure le style local. Il faut donc s'appuyer sur les perspectives, les silhouettes de la ville, le paysage urbain et le style des édifices.

En conclusion Alfred Donat Agache conseille de s'inspirer des grandes opérations en cours dans les capitales étrangères, Washington, Canberra, dans les cités jardins anglaises ou allemandes, mais aussi dans les villes thermales ou balnéaires.

#### **IV. Les retombées de la manifestation**

##### **La mise en place d'une première législation sur l'urbanisme en France**

La manifestation de la cité moderne est le point de départ de manifestations de même nature, à Lyon en 1914, puis à Paris en 1915, parallèlement des motions sont prises par les Chambres de Commerce dans différentes villes de France pour que le législateur donne enfin aux villes les moyens nécessaires à leur croissance. Certes des projets existaient, mais ces pressions renforcées par l'urgence liée aux destructions de la Première Guerre obligent le gouvernement à accélérer le processus parlementaire. La loi Cornudet est remise en discussion en 1915 et finalement votée en 1919, elle rend obligatoire les plans d'extension pour les villes de plus de 10 000 habitants et les communes à « reconstruire » quel que soit leur taille. Ces plans d'extension et d'embellissement permettent en particulier aux communes de fixer et de protéger des alignements sur des terrains pas encore construits, mais qui avaient vocation à le devenir. La loi Cornudet affirme non seulement la responsabilité communale de l'urbanisme, mais ouvre aussi la possibilité d'un travail intercommunal, ce qui permettra par exemple d'engager un vaste projet d'aménagement intercommunal autour de la ville de Nice.

Après un développement important, essentiellement lié aux besoins de la reconstruction, et à quelques rares villes qui remplissent leurs obligations, la loi Cornudet tombe peu à peu en désuétude. Cet abandon est d'autant plus important que lors de conflits entre collectivité et propriétaire foncier les jurisprudences confirment une priorité aux propriétaires privés. À tel point que progressivement la possibilité d'exproprier l'ensemble du terrain fut remise en cause ne permettant plus à la collectivité de récupérer les plus-values liées à

son investissement. La loi de juillet 1924, qui se présente comme un complément de la loi Cornudet présente plusieurs dispositifs renforçant les droits des propriétaires. En particulier, lors d'une demande d'autorisation de construire le plan d'alignement est imposé au pétitionnaire, si la collectivité s'engage à réaliser les travaux de voirie dans les quinze années, et surtout si elle bloque les crédits nécessaires.

### **Les plans de reconstructions suite aux destructions de la Première Guerre**

En 1915, dans le jardin des Tuileries une grande exposition intitulée : « La cité reconstituée » annonce les opérations de reconstruction exigées par les destructions du conflit en cours. L'exposition reprend exactement l'organisation de l'exposition de Nancy, et parmi les plans d'extension celui de Nancy est affiché, mais l'intérêt se porte sur les projets de reconstruction de Longwy, de Reims et de Sommedieue dans la Meuse. Le plan de Longwy semble être celui de Pierre Lebourgeois et de Louis Hyppolite Boileau présenté dans la revue « Nos as ». Ce plan est une magnifique illustration de l'ensemble des thèmes abordés en 1913. Le centre-ville conserve une densité bâtie et respecte la trame carrée qui sied aux villes de Vauban. Les remparts deviennent un vaste anneau de verdure qui accueille les équipements, le collège, les écoles, l'hôpital. Au-delà de cette enceinte arborée règnent les cités jardins. Ce plan a connu un début de réalisation, malheureusement interrompu par la décision de la municipalité de l'époque de privilégier la ville basse. Ce plan est sans aucun doute un des plans d'aménagement exprimant le plus clairement les idées défendues lors de la manifestation de Nancy.

À des degrés divers, plusieurs bourgs et villages firent l'objet de projets plus ou moins ambitieux qui mirent en œuvre les principes énoncés. Flirey, Limey et Lironville avec Émile André, Georges Biet à Parux, Pierre Lebourgeois à Fresnois-la-Montagne, Joseph Hornecker à Leintrey.

Ces quelques réalisations des années 20, fruits de concertations plus ou moins abouties entre les habitants, les municipalités et les services de l'État permirent la réalisation de villages exemplaires répondant aux exigences des exploitations agricoles, offrant les conditions d'hygiène indispensables et respectant un caractère local par un régionalisme de bon aloi.

### **Le plan de Nancy de 1913**

Les ambitions du projet de 1913 sont vite abandonnées, la Première Guerre mondiale et la crise économique rendent hypothétique toute opération d'envergure. Seule la réalisation de la cité jardin de la Chiennerie est engagée

et s'effectue en plusieurs phases. C'est dans les années 1960, avec le retour de la croissance que quelques projets virent le jour, mais avec des architectures et des formes urbaines très différentes de celles envisagées en 1913. Ainsi la réhabilitation du quartier Saint-Thiebault et le Viaduc Kennedy sont réalisés, mais les notions de rue, d'alignement ou la volonté de pittoresque sont abandonnées et remplacées par des conceptions « modernistes » dans lesquelles le bâtiment est privilégié au détriment de la rue.

## **V. Les questions abordées en 1913 restent souvent d'actualité sur les plans institutionnel, technique et esthétique**

### **La métropole, une ébauche de « cité moderne », toujours aussi difficile à construire en France**

Des réflexions ont été engagées ces dernières années pour créer de grandes villes, d'échelle au moins européenne qui permettraient à la France de tenir sa place dans la mondialisation. Le rapport de Dominique Perben, pose le constat, avec vigueur, propose les tailles, 500 000 habitants et des compétences minimales pour ces futures métropoles. La réforme des collectivités qui s'ensuit offre une simplification administrative instituant une métropole assurant plusieurs des compétences actuellement exercées par le Département et la Région, voirie, collège... Mais peu de villes semblent prêtes à s'engager dans cette démarche, la dynamique va plutôt vers des pôles métropolitains, formule plus souple, permettant des coopérations dans des domaines clairement identifiés et sans exigence de continuités territoriales. Mais ces cadres législatifs nouveaux ne questionnent pas du tout le rôle de l'État, et même la perspective de préciser ou d'adapter localement certaines normes resterait de la responsabilité préfectorale.

Dans les conférences de 1913, Georges Hottenger prenait position pour une suppression des cantons et des départements pour laisser la cité se développer, mais il dénonçait le peu de liberté laissée aux villes par des règles générales prises par l'État. Aujourd'hui encore, les mêmes lois et règlements d'urbanisme s'appliquent à toutes communes, et offrent ainsi « un outillage réglementaire » assez moyen, trop « lourd » pour des collectivités dépourvues des services techniques, et peu performants pour des cités ayant des besoins multiples et complexes.

Par contre tout comme en 1913 l'État est quand même, parfois, appelé à l'aide. Georges Hottenger et Georges Rissler, attentifs à dénoncer son intervention la réclament cependant pour imposer l'intégration des communes périphériques aux villes. Cela n'est pas sans une certaine analogie avec l'actuelle réforme des collectivités qui donne à M. le préfet le pouvoir d'imposer, en

dernier ressort les regroupements qui paraissent indispensables pour aboutir à un schéma de coopération intercommunale cohérent.

La confrontation des cadres législatifs français et européens, menée dans le cadre des travaux de 1913, nous interroge sur la situation particulière des cités en France où une croissance dynamique des villes semble particulièrement difficile. L'autonomie des villes est limitée de multiples façons, et il faudrait s'interroger sur les raisons profondes de ces rapports complexes entre l'État et les villes. La « petitesse » des territoires, constitutif de l'identité française selon Braudel, nécessiterait peut être un état fort et qui serait menacé par l'existence de quelques grandes métropoles ?

### **Une méthode de travail qui retrouve une actualité**

Si l'assimilation des villes à des organismes vivants, dans les écrits peut laisser penser à une approche un peu « archaïque », sur le plan épistémologique des phénomènes urbains, la pratique réelle de Georges Hottenger et de la plupart des intervenants du « Musée social » mérite d'être réexaminée et sans doute revalorisée.

Tous mettent en œuvre des méthodes de travail prônées par Leplay. Ce fondateur d'un courant de la sociologie au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est redécouvert progressivement par différents travaux universitaires depuis les années 1980. Pour les « Leplaysiens » l'étude des faits sociaux s'effectue dans le cadre de monographies, d'enquêtes locales, sur le terrain, convoquant aussi bien la géographie que l'histoire, mais surtout dans la perspective d'intervenir sur les phénomènes observés. Cette situation intellectuelle vise une connaissance pour l'action plus que pour la production d'un savoir général et semble particulièrement bien adaptée à cette pratique alors émergente que l'on commence à nommer urbanisme.

Georges Hottenger part du concret, de sa connaissance du Pays Haut et des opérations d'aménagements et de construction répondant aux besoins de la main-d'œuvre qui afflue. De la Ville de Nancy, il connaît toutes les opérations de construction de logements sociaux, les coûts, les maîtres d'ouvrage, les montages financiers, les architectes, les contextes démographiques et économiques, l'histoire et l'architecture de la ville. Il est en mesure de décrire les promenades à faire, les endroits à ne pas dépasser pour que le visiteur étranger conserve une image prestigieuse de la ville. Son objectif n'est pas de produire une connaissance généralisable, mais de proposer une réponse aux difficultés identifiées, tant mieux si elles sont utiles à d'autres territoires, mais ce n'est pas l'objectif.

Georges Hottenger dénonce les approches générales, trop théoriques qui au final se traduisent par un appel à l'État et à la loi : « *Du moment qu'ils restent*

*confinés dans l'absolu de leurs principes et qu'ils dédaignent les multiples contingences de temps, de lieu et de personnes qui déterminent les faits humains dans leur infinie complexité, théoriciens et politiciens ne trouvent pour tous les maux qu'un remède à proposer : c'est de resserrer une fois de plus et de multiplier les innombrables bandelettes où risquent de se momifier tous les organes de la vie sociale ; » (Le Pays de Briey d'hier et d'aujourd'hui ».*

Bernard Kalaora universitaire, dans un article de 1992 : « Georges Hottenger ou les débuts de la sociologie urbaine » confirme l'intérêt de la méthode des Leplaysiens indiquant que des démarches de cette nature appuyées sur des monographies à vocation opérationnelles seraient particulièrement adaptées aux approches environnementales qui deviennent une préoccupation majeure des questions d'aménagement.

### **Les formes urbaines proposées en 1913 retrouvent une actualité**

Les intervenants à l'exposition « La cité moderne » partagent les mêmes convictions sur les formes à donner aux villes. Les quelques principes s'appuient certes sur des intentions apparues au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais qui prennent une ampleur nouvelle pour construire cette cité moderne « *filles de l'industrie* ». Il faut aménager les centres villes, les embellir et organiser le foncier pour permettre à la ville de grandir. Il n'est plus question d'un rôle défensif de la cité, ni d'une opposition urbaine / rurale, mais d'une dimension paysagère et pittoresque nouvelle, portant sur un vaste territoire respectueux de l'existant et où l'habitat nouveau et la nature se mêlent et où les transports en commun permettent à la ville d'« essaimer ».

Après les opérations d'urbanisme de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, celles des zonings et des « grands ensembles », réapparaissent progressivement à partir des années 1970 un regain d'intérêt pour le patrimoine, une volonté d'aménager les centres villes et d'inscrire les opérations nouvelles en lien avec l'existant. Les études engagées réaffirment le besoin de connaissance fine des tissus urbains avant toute intervention. Après l'époque des grands ensembles où des immeubles isolés naviguent sur des « espaces verts », la rue et le boulevard redeviennent une base de l'aménagement avec des règles d'alignement qui redonnent un statut aux immeubles urbains et à l'espace public que ce début de siècle nommait espace civique.

La cité jardin, présentant une relative densité bâtie, tout en offrant des conditions de vie proches de la nature est redevenue un axe fort des bailleurs sociaux. L'observation de la production récente des Offices publics d'aménagements montre qu'aujourd'hui 50 à 60 % des réalisations des dernières années sont des logements soit en bande, voir des pavillons isolés. Et les densités de

trente logements par hectare proposées par les professionnels au début du XX<sup>e</sup> siècle restent encore un objectif pour les urbanistes d'aujourd'hui.

Par-delà l'aspect quantitatif Alfred Agache et Georges Hottenger conseillent de s'inspirer de l'architecture balnéaire pour construire des bâtiments participants à l'embellissement de la ville. Des préoccupations pittoresques, en partie venues des États-Unis sont réintroduites dans les projets urbains et la loi Solidarité et renouvellement urbain de 2000 ouvre la possibilité de formuler des exigences qualitatives dans les documents d'urbanisme.

Enfin la volonté d'offrir des conditions d'habitat proches de la nature, n'a jamais perdu de sa force même si les modalités de la présence du végétal sont moins liées à l'hygiène et à l'embellissement qu'à des exigences environnementales.

Jugée à l'aune des pratiques actuelles, on peut affirmer que formes et thèmes de la ville contemporaine sont bien présents dans les réflexions nancéiennes de 1913. Ici aussi, il faut souligner que le retour de ces formes urbaines correspond en France à une phase de décentralisation par laquelle les communes retrouvent une partie de leurs responsabilités que leur donnait la loi Cornudet.

## Conclusion

L'exposition « La cité moderne » et les conférences qui l'accompagnent posent avec force la question du statut et des fonctions de la ville nouvelle exigée par le développement de l'industrie. La ville devient une instance plus économique qu'institutionnelle et l'antagonisme ville campagne tend à disparaître au profit d'ensembles à la densité maîtrisée offrant au plus grand nombre des conditions d'hygiène satisfaisantes dans un lien renouvelé avec la nature.

Par son travail de confrontation des cadres législatifs français et européens, la manifestation nancéienne nous interroge sur la situation de la « cité » en France et les difficultés à affronter pour construire des ensembles indépendants assumant leurs responsabilités économiques. L'importance des propriétaires fonciers et la défense souvent prioritaire de leurs intérêts constituent comme dans d'autres pays latins, un frein à une croissance maîtrisée de nos cités, alors que dans les pays Nordiques et Anglo-saxons, la société dans son ensemble accepte plus aisément les décisions et les investissements permettant la création des réserves foncières indispensables à une meilleure croissance urbaine.

Georges Hottenger souhaite une mobilisation citoyenne locale et s'exprime ainsi dans sa conférence du 6 mai 1913 : « *Quelle aurait été la décentralisation décrétée de haut, sur nos mœurs locales engourdies par plusieurs siècles de centralisation outrancière et gâtée par les abus de la politique ? Non, la vérité est ailleurs :*

*la décentralisation ne peut se faire que sous l'impulsion de l'initiative privée, et par l'union de citoyens les plus éclairés se réunissant sur le domaine de l'intérêt public (...). C'est une situation de ce genre qui s'affirme, (...) dans l'initiative qu'ont prises d'un commun accord la Chambre de Commerce de Nancy et la Société Industrielle de l'Est en décidant de faire l'exposition de la cité moderne* » (Georges Hottenger conférence du mardi 6 mai 1913). Alors que la question de l'avenir des villes se repose avec une acuité renforcée dans la perspective de meilleures maîtrises des consommations énergétiques et d'une gestion environnementale rigoureuse, il importe sans doute de réévaluer les méthodes et les ambitions dont l'exposition « La cité moderne » fut la première à être porteuse en France.